

Fiche de poste

Cadre Supérieur de santé

1. Identification du poste

Fonction	Cadre Supérieur de Santé
Code métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière	05U10
Correspondance statutaire	Catégorie A

2. Présentation de l'établissement

Situé sur le territoire de santé du Littoral, le Centre Hospitalier Alexandra Lepèvre de Dunkerque est l'établissement support du GHT du Dunkerquois et de l'Audomarois qui comprend, outre le Centre Hospitalier Alexandra Lepèvre de Dunkerque, le Centre Hospitalier de la Région de St-Omer, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote et le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys

Le CHD est un établissement de santé certifié par la HAS : mention Qualité des soins confirmée.

Au sein d'un campus de 6 hectares en cœur de ville, le CHD propose :

- des activités de court séjour de médecine et de chirurgie avec un plateau technique de haut niveau,
- les activités de Gynécologie-Obstétrique, de Néonatalogie et d'Orthogénie au sein de la maternité,
- un hébergement médico-social (EHPAD)
- un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI et IFAS)
- un Centre de Planification Familiale
- un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

La capacité d'accueil du CHD s'élève à 761 lits et places, dont 476 lits MCO. L'établissement est organisé en 6 pôles d'activités cliniques et médico-techniques.

Budget d'exploitation : 259 000 000 €.

Le CHD emploie, en 2024, 1970 professionnels non médicaux et 247 professionnels médicaux.

3. Mission et activités

✚ Mission générale

Le Cadre Supérieur de Santé contribue à la mise en œuvre du projet de soins et s'implique dans des missions transversales en rapport avec ce projet.

Le Cadre Supérieur de Santé, est co-animateur avec le chef du pôle et le directeur de Pôle de la conduite de projet du pôle. Il est pilote du changement en construisant l'organisation autour du patient. Il impulse, favorise la dynamique et contribue au pilotage des projets transversaux du pôle en lien étroit avec le chef de pôle et le directeur de pôle.

Sous l'autorité hiérarchique de la Direction des Soins, le Cadre Supérieur de Santé assure la coordination et le management des ressources humaines du pôle. Il est en particulier chargé de l'organisation de la continuité des soins en quantité et en qualité au sein du pôle, de l'élaboration des procédures et de leur mise en œuvre dans les domaines de l'assurance qualité, de la gestion des risques, du développement de la politique de ressources humaines (formation, développement des compétences, homogénéisation des pratiques, mutualisation des moyens humains, évaluation), de la gestion, de l'élaboration d'une stratégie de communication entre les services du pôle afin de favoriser le décloisonnement.

Il anime, accompagne et fédère l'équipe d'encadrement dans la réalisation de ses missions, dans son positionnement et sa zone d'autonomie.

✚ Activités

- Gestion polaire

Il participe à l'élaboration du contrat de pôle avec le chef de pôle en partenariat avec les équipes médicales et paramédicales.

Il assiste les responsables de service dans le suivi de la réalisation des objectifs.

Il participe à la gestion des enveloppes attribuées dans le cadre de la formation.

Il coordonne à la préparation des visites de conformité, d'évaluation ou d'inspection.

- Gestion économique et financière

Il participe à l'élaboration et au suivi du budget du pôle.

Il participe à l'élaboration du plan de travaux et d'équipement.

Il s'implique dans le suivi et l'analyse des tableaux de bord,

Il optimise l'utilisation des moyens matériels : il définit une gestion efficiente du matériel, il est responsable de l'application de la procédure de la gestion des stocks, en collaboration avec les cadres des services concernés.

- Domaine des soins

Il conçoit, formalise et met en œuvre l'organisation des soins et du travail afin de garantir la qualité et la continuité des soins 24h su 24h dans une dimension décloisonnée

Il accompagne les cadres et faisant fonction de cadre dans la mise en place des projets au sein de leur service

Il crée des références communes et stimule la réflexion collective

Il participe à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi sur le terrain du projet de soins, des projets des services et du projet de pôle

Il favorise le travail en collaboration entre les équipes

Il anticipe et accompagne les nouvelles orientations d'activité et/ou évolutions

En concertation avec les équipes médicales, il optimise avec les cadres les organisations et les processus de soins adaptés, efficents et innovants qui reposent sur :

- L'évolution de l'activité médicale et soignante,
- La réglementation,
- Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles,
- Les recommandations de l'HAS

Il favorise la coordination des soins avec les différents acteurs

Il favorise le travail en réseau et les liens ville - hôpital

Il développe l'évaluation des pratiques professionnelles pour les soins paramédicaux

Il se dote d'outils d'évaluation de la qualité des soins et du séjour du patient

Il s'assure de l'application des règles de vigilances notamment l'hygiène hospitalière, la prévention des infections nosocomiales et l'hémovigilance

- Domaine de la qualité et de la gestion des risques

Il est référent qualité du pôle auprès du chef de pôle

Il développe la gestion des risques à priori et a postériori, notamment par la sensibilisation à la déclaration des événements indésirables. Il participe et/ou organise des CREX, des RMM et des REMED.

Il décline les axes de la politique qualité et de gestion des risques.

Il favorise la mise en place de la gestion des risques, notamment les cartographies et suit les déclarations des événements indésirables.

Il contribue à l'analyse des plaintes liées aux soins.

Il propose des indicateurs de qualité dans les tableaux de bord et en assure le suivi.

Il coordonne des visites de certification.

- Management et gestion des compétences soignantes

Le cadre supérieur de santé manage l'équipe d'encadrement de proximité. A ce titre, il :

- Est une personne ressource pour les problématiques rencontrées par les cadres des services/unités au quotidien,
- Organise et suit l'intégration des nouveaux cadres et des faisant fonction des cadres de santé,
- Anime les réunions d'encadrement du secteur.

Il accompagne les cadres dans l'évolution de la fonction (définition d'objectifs, écoute des difficultés).

Il facilite le développement de nouvelles compétences (contribution à la définition des besoins en formation).

Il favorise la mobilité et la poly compétence.

Il participe à la sélection des candidats lors d'un recrutement.

Il régule les situations critiques non solutionnées par le cadre de santé.

Il analyse le turn-over et l'absentéisme.

- Domaine des ressources humaines

Il participe au recrutement des IDE en binôme avec un attaché de la DRH.

- Gestion des effectifs :

Il utilise les tableaux de bord de remplacement de la direction des soins et tient à jour les effectifs.

Dans le respect des normes réglementaires et des règles de gestion institutionnelles, il détermine les effectifs minimaux paramédicaux et les règles d'adaptation des effectifs par service au regard de l'activité.

Il s'assure de l'accueil et de l'intégration des personnels médicaux et non médicaux.

Il réintègre les agents après les absences longues.

- Formation/Communication :

Il travaille en collaboration avec l'IFS (épreuves de sélection, répartition des étudiants, jury de mémoire).

Dans certaine situation, il aide le cadre ou le FFCS à planifier et à animer des réunions.

Il prépare et coordonne le plan de formation en lien avec les projets institutionnels et du pôle.

Il prépare des cahiers des charges pour les besoins spécifiques de formation en lien avec le service formation continue.

Il autorise les demandes individuelles de formation dans la limite des crédits délégués

- Evaluation :

Il évalue les cadres de santé.

Il coordonne et suit l'évaluation des personnels non médicaux (suivi des objectifs et des projets).

Il donne un avis sur les souhaits de promotion professionnelle des agents.

- Domaine de la politique générale de l'établissement

Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des différents projets de l'établissement dans son domaine de compétence (informatique, logistique, schéma directeur).

Il veille à l'application et au respect du règlement intérieur.

Il sait mettre en œuvre les plans d'urgences.

Mandaté par son autorité hiérarchique ou fonctionnelle, il peut être le relais avec des partenaires externes.

Il participe sur sollicitation aux différentes instances.

4. Compétences requises

Savoir-faire requis

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence
- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs

- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes.

Savoirs requis

Description	Niveau de connaissance
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances opérationnelles
Conduite de projet	Connaissances approfondies
Droit de la fonction publique	Connaissances générales
Encadrement de personnel	Connaissances approfondies
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances générales
Gestion des ressources humaines	Connaissances approfondies
Management	Connaissances approfondies
Qualité	Connaissances approfondies
Soins	Connaissances approfondies
Stratégie et organisation / conduite du changement	Connaissances approfondies

5. Position dans la structure

Liens hiérarchiques

Directeur Général
Coordinateur Général des soins

Liens fonctionnels

Corps médical pour l'élaboration du projet et de la gestion du pôle
Equipe de direction pour la gestion et le suivi des projets
Ensemble des directions fonctionnelles
IFS

6. Contraintes de fonctionnement

Temps de travail

Cadre au Forfait



Autres contraintes de fonctionnement

Assurer des gardes et astreintes
Participations aux différentes réunions et instances

7. Nature et niveau de formation

Diplôme professionnel paramédical
Diplôme Cadre de Santé
Concours sur titres pour l'exercice de la fonction Cadre Supérieur